



COLLÈGES ET JEUNESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Rentrée 2024-2025 : Le Conseil départemental, un soutien indéfectible pour sa jeunesse

Construire des bâtiments durables, donner des moyens supplémentaires aux collèges pour faire face à la hausse des dépenses énergétiques, maintenir le prix du repas à 3 euros 50 dans les cantines ou encore inciter les collégiens à s'exprimer au sein du Conseil départemental des Jeunes (CDJ), tels sont les engagements de la collectivité en faveur de la jeunesse gardoise.

Publié le 27/08/2024 -- Temps de lecture: 10 minutes



Conseil départemental des jeunes (CDJ)

Engagez-vous pour le 2^e mandat !

Toujours dans l'objectif de permettre à chaque collégien gardois de devenir un citoyen à part entière, conscient des enjeux de notre société, le Conseil départemental poursuit son engagement en renouvelant le CDJ pour un deuxième mandat de 2 ans. Ce début d'année scolaire sera donc le théâtre de nouvelles élections où tous les collégiens seront appelés à voter pour désigner leurs représentants parmi les élèves de 5^e et 4^e. Qualité de vie et solidarité au collège, développement durable... Vous souhaitez poursuivre l'action des élus du 1^{er} mandat ? Consultez la page dédiée au Conseil départemental des jeunes.

Pour une rentrée sportive

Le sport comme vecteur d'éducation et de cohésion sociale.

Chaque année scolaire, le Conseil départemental fait le lien entre des sportifs gardois de haut niveau et les collégiens avec pour objectif de permettre aux adultes de demain de partager **les valeurs du sport et du vivre ensemble par le biais du dispositif « Sportifs au collège »**. Durant cette année scolaire et dès la 6^e, les collégiens pourront bénéficier de cette opportunité et ainsi développer une vision sportive et citoyenne. En 2023/2024, ce n'est pas moins de **166 parcours artistiques** qui ont été financés dans 64 collèges publics et privés gardois. L'ambition de la collectivité est de faire perdurer cette démarche sur le long terme, au profit de la jeunesse gardoise.

Des collèges durables et connectés

Encourager la réussite des jeunes passe aussi avec l'environnement de travail et de lieu de vie. C'est pourquoi, en faveur de l'adaptation au changement climatique, **le Conseil départemental agit depuis plusieurs années en désimperméabilisant et végétalisant les cours de récréation de ses 53 collèges publics**. Faire face au changement climatique c'est également s'adapter en termes d'énergie. Raison pour laquelle les énergies renouvelables comme la géothermie ou la biomasse seront progressivement intégrées dans le fonctionnement des établissements.

Autre enjeu actuel pour la jeunesse : le numérique.

Née avec le numérique, la jeunesse doit pouvoir bénéficier d'outils performants pour un apprentissage optimal. Pour ce faire, la collectivité a investi plus de 1,6 M€ pour adapter la performance des équipements et des

infrastructures au développement et à la sécurisation des usages numériques. **En 2024, l'ensemble des collèges du Gard bénéficie d'une connexion à 100Mbps grâce à l'installation du réseau WiGard (Très haut débit déployé par le Conseil départemental).** Tous les collèges sont équipés d'un système de visioconférence et de l'Environnement numérique de travail (ENT). **L'ensemble des postes informatiques à destination des collégiens ont été renouvelés et optimisés soit environ 7500 postes.**



ENGAGEZ-VOUS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Mathis, Inès et Chloé collégiens élus
au CDJ, engagés pour **faire entendre**
leur voix





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76